

# PREMIER CYCLE LICENCE

## ANNÉE 1 - SEMESTRE 1 - 2015/16

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail perso.	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Prjt					
L.1.1	Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,33	30
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,07	
	Matières, matériaux	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Construction générale 1	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,1	
	Technologie de l'édifice										
	Morphologie structurale	Oblig.	14	6	15		21	1,5	14	0,06	
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	16	12		28	2	21	0,07	
	Sciences humaines et sociales	Oblig.	14	21	14		35	2,5	28	0,07	
	Perception et langage plastique	Oblig.	14		49		49	3,5	14	0,1	
	Dessin d'architecture	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,1	
TOTAL L.1.1				106	145	104	367	25	286	1	
1UE	TOTAL SEMESTRE			106	145	104	367	25	286		30

# PREMIER CYCLE LICENCE

## ANNÉE 1 - SEMESTRE 2 - 2015/16

UE	Enseignements associés	Caract.	Nb. de semaine	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semest. encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef.	Total ECTS
				CM	TD	Prjt					
L.2.2 - INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE - 14 ECTS											
	Initiation au projet d'architecture	Oblig.	16			104	104	6,5	104	0,7	14
	Théories de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	21			21	1,5	21	0,15	
	Langues vivantes	Oblig.	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Voyage d'études	Oblig.									
	TOTAL L.2.2			35	14	104	153	10	139	1	
L.2.3 - CONSTRUCTION - 5 ECTS											
	Matériaux - produits du bâtiment	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,4	5
	Construction générale 2	Oblig.	14	21	9		30	2	21	0,4	
	Histoire de la construction	Oblig.	14	14			14	1	14	0,2	
	TOTAL L.2.3			56	18		74	5	56	1	
L.2.4 - HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES - 5 ECTS											
	Histoire de l'architecture et de la ville	Oblig.	14	28			28	2	21	0,5	5
	Sciences humaines et sociales	Oblig.	14	21	14		35	2,5	28	0,5	
	TOTAL L.2.4			49	14		63	4,5	49	1	
L.2.5 - EXPRESSION PLASTIQUE ET REPRÉSENTATION - 6 ECTS											
	Perception et langage plastique	Oblig.	14		49		49	3,5	14	0,5	6
	Géométrie descriptive	Oblig.	14		49		49	3,5	42	0,5	
	TOTAL L.2.5				98		98	7	56	1	
4UE	TOTAL SEMESTRE 2			133	158	104	388	26,5	300		30
TOTAL ANNÉE 1				246	289	208	755		586		60

# CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE

## ÉTUDIANTS DE L1

### 1 | CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux 5 unités d'enseignements (UEL) de L1, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEL11 et UEL22). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes  $\geq 12/20$  pourront être conservées.

SEMESTRE 1	UE	ENSEIGNEMENTS	COEFFS	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
SEMESTRE 1	L.1.1	Initiation au projet	0,33	Note minimale $\geq 10/20$	30
		Théories de l'architecture et de la ville	0,07	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Matières matériaux	0,1		
		Construction générale 1 technologie de l'édifice	0,1		
		Morphologie structurale	0,06		
		Histoire de l'architecture et de la ville	0,07		
		Sciences humaines et sociales	0,07		
		Perception et langage plastique	0,1		
	Dessin d'architecture	0,1			
	Total L1-1	1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
1UE	Total semestre 1 : 30				

## ÉTUDIANTS DE L2

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux 7 unités d'enseignements (UEL) de L2, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEL36 et UEL410). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes  $\geq 12/20$  pourront être conservées.

SEMESTRE 2	UE	ENSEIGNEMENTS	COEFFS	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
SEMESTRE 2	L.2.2	Initiation au projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	14
		Théories de l'architecture et de la ville	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Langues vivantes	0,15		
		Voyage d'étude			
		Total L2-2	1		
	L.2.3	Matériaux-produits du bâtiment	0,4	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
		Construction générale 2	0,4		
		Histoire de la construction	0,2		
		Total L2-3	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.2.4	Histoire de l'architecture et de la ville	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
		Sciences humaines et sociales	0,5		
		Total L2-4	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.2.5	Perception et langage plastique	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	6
		Géométrie descriptive	0,5		
		Total L2-5	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
4UE	Total semestre 2			30	
	Total année L1			60	

SEMESTRE 3	UE	ENSEIGNEMENTS	COEFFS	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
	L-3.6		Apprentissage du projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$
		Théories de l'architecture et de la ville	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Géographie	0,15		
		Total L3-6	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L-3.7		Structures 1	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	7
		Ambiances 1	0,3		
		Géométrie des projections	0,4		
		Total L3-7	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L-3.8		Histoire et théorie de l'architecture	0,35	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	5
		Sciences humaines et sociales	0,35		
		Philosophie	0,30		
		Total L3-8	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L-3.9		Perception et langage plastique	0,75	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	4
		Option thématique (semaine)	0,25		
		Total L3-9	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
4 UE		Total semestre 3			30

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux 7 unités d'enseignements (UEL) de L2, soit un total de 60 crédits ECTS

Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les 2 UE du projet (UEL36 et UEL410). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.

Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes  $\geq 12/20$  pourront être conservées.

#### ÉTUDIANTS DE L3

Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure c'est à dire en 1ère année du cycle master, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des UE du cycle licence et donc la totalité des 180 ECTS y compris les 2 stages obligatoires et le rapport d'études, Tout étudiant ayant validé moins de 180 ECTS n'est pas admis à s'inscrire en cycle master et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE non obtenues est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes  $\geq 12/20$  pourront être conservées.  
Aucun chevauchement de cycle n'est possible

SEMESTRE 4	L-4.10	Apprentissage du projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	16
		Histoire et théories de l'architecture et de la ville	0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Langues vivantes	0,1		
		Ambiance 2			
		Total L-4.10	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L-4.11	Structure 3	0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	8
		Dessin informatique	0,4		
		Stage Ouvrier et\ou Chantier	0,4	Pas de note validé ou non	
		Total L-4.11	1	Moyenne UE $\geq 10/20$ + stage validé	
	L-4.12	Histoire et théorie de l'architecture	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	6
		Sciences humaines et sociales	0,35		
		Perception et langage plastique	0,35		
	Total L-4.12	1	Moyenne UE $\geq 10/20$		
3 UE		Total semestre 4		30	
		TOTAL ANNEE 2		60	

SEMESTRE 4	L.4.10	Apprentissage du projet d'architecture	0,7	Note $\geq 10/20$	16
		Histoire et théories de l'architecture et de la ville	0,1	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
		Langues vivantes	0,1		
		Ambiance 2			
		Total L.4.10	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
	L.4.11	Structure 3	0,2	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	8
		Dessin informatique	0,4		
		Stage Ouvrier et\ou Chantier	0,4	Pas de note validé ou non	
		Total L.4.11	1	Moyenne UE $\geq 10/20$ + stage validé	
	L.4.12	Histoire et théorie de l'architecture	0,3	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	6
		Sciences humaines et sociales	0,35		
		Perception et langage plastique	0,35		
		Total L.4.12	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
3 UE	Total semestre 4		30		
	TOTAL ANNEE 2		60		

UE	ENSEIGNEMENTS	COEFF.	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
L.6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	0,85	Note $\geq 10/20$	12
	Cours transversal : formes urbaines	0,15	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	
	Total L.6.16	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	3
	Philosophie	0,5		
	Total L.6.17	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L.6.18	Informatique OU	0,5	Note minimale $\geq 8/20$ après rattrapage	8
	Démarches plastiques	0,5		
	Construction générale 3	0,25		
	Ambiance 4 Acoustique	0,25		
	Total L.6.18A	1	Moyenne UE $\geq 10/20$	
L.6.19	Stage de 1ère pratique	0,4	Pas de note : validé ou non	9
	Rapport d'études (métho.) et sa soutenance	0,6	Note $\geq 10/20$	
	Total L.6.19	1	Moyenne UE $\geq 10/20$ + stage validé	
4 UE	Total semestre 6		30	
	TOTAL ANNEE 3		60	
	TOTAL GENERAL 1er CYCLE		180	

## ➤ RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une 2ème session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours.

En général il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du 1er semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du 2ème semestre.

- Les étudiants ayant obtenu une notes éliminatoire c'est à dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage

- Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement. (cf coefficients de pondération)

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

## ➤ CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE

Le diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation et de la validation des 180 ECTS par un jury qui siège au mois de juillet après la session de rattrapage du 2ème semestre.

Le jury peut à titre exceptionnel de valider une unité d'enseignement dont la moyenne se situe entre 9,50/20 et 9,99/20.

Il peut par ailleurs attribuer un point de jury pour atteindre la moyenne de 10/20.

Les délibérations du jury sont souveraines.

## ➤ DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE LICENCE

Un étudiant peut prendre au maximum quatre inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'études en architecture.

Un étudiant qui a bénéficié en 1ère année du premier cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

A titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en premier cycle bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

**ATTENTION !  
LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI  
COMPENSABLE NI RATTRAPABLE IL FAUT IMPERATIVEMENT OBTENIR 10/20**

# PREMIER CYCLE ANNÉE 1

## PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La première année présente une structure d'enseignement particulière. Elle affirme et traduit le modèle humaniste et universitaire de l'enseignement de l'architecture dispensé à l'ENSAPLV.

Au premier semestre, une seule unité d'enseignement regroupe tous les enseignements.

Il s'agit de faire comprendre « au commencement », au travers de la première unité d'enseignement que l'architecture est une discipline qui se nourrit et synthétise l'ensemble des domaines de connaissances enseignés à l'école. Cette structure permet de globaliser les approches pédagogiques, de faire converger les contenus, les objectifs et les modalités d'évaluation. Il s'agit ainsi de mieux apprécier les résultats obtenus par les étudiants dans tous les champs disciplinaires. L'unité d'enseignement du premier semestre reflète en effet la diversité et la complémentarité des approches pédagogiques mises en oeuvre à l'École : projet et théories d'architecture, construction, histoire et sciences humaines, expression plastique et représentation.

Cette unité permet dans le dialogue et l'échange, une évaluation sereine des parcours pédagogiques, pour des étudiants issus de contextes différents. Ainsi, il est donné une importance particulière à un jury d'évaluation en fin de premier semestre à même d'évaluer les résultats dans leur globalité, de juger de la pertinence des parcours individuels de chaque étudiant et d'orienter les étudiants en difficulté dans une ou plusieurs matières.

Au second semestre, le découpage en quatre unités d'enseignement affirme, en regard de la proposition pédagogique du premier semestre, une certaine autonomie des champs disciplinaires qui participent de l'enseignement de l'architecture. Les langues vivantes sont associées à l'unité d'enseignement de projet et de théories dans la mesure où le perfectionnement se fait autour du commentaire et de la description du projet dans la langue étudiée.

Cette structure d'enseignements introduit les principes des grilles d'enseignements des semestres suivants. C'est bien ainsi sur l'ensemble de l'année entre convergences globales et approches plus spécifiques des enseignements, que se construit progressivement une autonomisation de l'étudiant et une évaluation qui accompagne au plus près le parcours et la personnalité de l'étudiant.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le projet pédagogique prévoit la mise en place d'une procédure d'évaluation des aptitudes à poursuivre les études au-delà de la première année en offrant aux étudiants la possibilité d'accomplir sur l'année complète des parcours qui peuvent s'avérer parfois discontinus. Ce dispositif permet aux étudiants de progresser, même si des lacunes partielles apparaissent au premier semestre, en particulier dans les exercices de projet. Cependant, le cursus offre également à l'étudiant la possibilité de conserver les unités d'enseignements acquises au second semestre.

Dans les enseignements d'initiation au projet, l'évaluation du niveau des étudiants s'effectue ainsi au terme des deux périodes respectives de 16 semaines, suffisantes pour mesurer leurs aptitudes à poursuivre leurs études d'architecture. Les étudiants sont répartis en douze groupes de projet (variable en fonction des effectifs - avec deux enseignants par groupe) et en ateliers de perception et langage plastique (avec un enseignant par groupe), soit environ 25 étudiants par groupe.

Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres, ce qui permet un suivi personnalisé des étudiants en difficulté. Un jury commun à l'ensemble des unités d'enseignements se réunit à la fin de chaque semestre pour décider de l'orientation future des étudiants en difficulté.

Afin de limiter l'échec aux seuls étudiants manifestement mal orientés, deux modalités pratiques sont prévues pour les étudiants en difficulté :

- un entretien individuel à l'issue du jury du premier semestre ;
- la possibilité de poursuivre les unités d'enseignements du second semestre, cependant l'unité d'enseignement relative au projet ne peut être suivie en cas d'échec à l'enseignement de projet du premier semestre.

Ce dispositif permet, à la fois de garantir la progressivité de la formation spécifique au projet d'architecture et laisse la possibilité à tous les étudiants de première année de poursuivre leur formation sur les deux semestres.

S1 L.1.1 – PA  
 PROJET D'ARCHITECTURE  
 INITIATION AU PROJET

A. ATELA, E. HARDY, R. HODDÉ, E. MOURIER,  
 O. TISSIER, A.-G. COHEN, J. LIPSKI, J. MARIN,  
 F. MARTINET, D. REBOIS, E. VAIEDELICH, S. ROUSSEL

OBLIGATOIRE  
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,33  
 Nombre de semaine : 16  
 Modalité pédagogique : PROJET  
 Nombre d'heures  
 Semestre : 104  
 Semaine : 6,5  
 Travail personnel : 104

<b>OBJECTIFS</b>	<p>Faire naître le « désir d'architecture » par l'initiation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux multiples thèmes et domaines de l'architecture ;</li> <li>- à comprendre différentes échelles et leurs articulations ;</li> <li>- à la démarche de conception ;</li> <li>- à développer un « oeil critique et analytique » ;</li> <li>- à manipuler les notions fondamentales (géométrie, plein vide, mesures, proportions) ;</li> <li>- au vocabulaire ;</li> <li>- à la pratique du dessin à la main ;</li> <li>- à l'apprentissage des outils de représentation (plans coupes maquettes) et de présentation.</li> </ul>
<b>CONTENU</b>	<p>Le premier semestre démarre par une promenade initiatique le mardi de la rentrée par groupe dans Paris ou sa banlieue.</p> <p>Ensuite se succèdent des exercices mêlant analyse, exploration et pratique. Les thèmes abordés sont progressifs, chaque groupe gère son nombre d'exercices dans la cohérence pédagogique définie collégialement : mesures, usages, déplacement horizontal et vertical, lumière, vue, les différentes échelles, topologie, plein-vide, limite ...</p>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	<p>Cet enseignement est condensé en 6h30 de cours et de travaux pratiques se déroulant les mardis. Il est dispensé par 12 binômes d'enseignants qui se coordonnent avec des objectifs pédagogiques et des critères d'évaluation communs. Les 12 groupes sont constitués de 25 étudiants recevant un enseignement collectif tout au long de l'année dans une même salle de cours, les corrections individuelles sont suivies par les autres étudiants.</p> <p>Des travaux en groupe sont organisés notamment pour les analyses et les recherches.</p> <p>A chaque fin de semestre une visite des 12 ateliers par les enseignants des 12 groupes est organisée, afin de voir la production de l'ensemble des étudiants.</p> <p>L'organisation de jurys croisés entre groupe est fortement encouragée.</p>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Les critères d'évaluation communs à tous les groupes tiennent compte de la spécificité de la discipline. L'assiduité est contrôlée et la progressivité de l'étudiant est un critère d'évaluation dans la note finale. Toutes les semaines les étudiants présentent le développement de leur travail sous forme de maquettes et de documents graphiques.</p> <p>En fin de semestre pour obtenir la moyenne la maîtrise des outils d'expression (représentation graphique, maquette, présentation écrite et orale) est le critère préalable.</p> <p>La cohérence de la démarche et la pertinence de la réponse au problème posé, sont les critères appréciés.</p>

SI L.1.1 – TH  
THÉORIES DE L'ARCHITECTURE  
ET DE LA VILLE

G. COHEN, V. CORNU

OBLIGATOIRE  
PROMOTION  
COURS  
MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,07  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : CM 1,5  
Nombre d'heures  
Semestre : 21  
Semaine : 1,5  
Travail personnel : 21

<b>OBJECTIFS</b>	Ce cours est une introduction à l'architecture. Il traite des questions de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.
<b>CONTENU</b>	<p>Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les limites et la qualification du lieu - les mesures, la proportion, l'échelle ;</li> <li>- de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle.</li> </ul> <p>Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé met en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description alors orientée par la lecture des textes et des discours manifestes évolue vers l'analyse. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover éveille la curiosité pour des choses inconnues et celles mille fois revues.</p>
<b>ÉVALUATION</b>	Contrôle continu

S1 L.1.1 – MM  
MATIÈRE - MATÉRIAUX

P. ALLUIN, A. GAVRIZI (TD)

OBLIGATOIRE  
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : CM 1,5  
TD 3 séances de 3 h  
Nombre d'heures  
Semestre : 21  
Semaine : 2  
Travail personnel : 21

<b>OBJECTIFS</b>	Dans un contexte où, par nature, le projet est dématérialisé, cet enseignement a pour objectif de mettre en évidence l'importance de la matière dans toute construction, le rapport entre la logique des structures et le comportement des matières, et l'importance de la matière dans la conception et la fabrication d'un matériau. Le cours doit susciter l'intérêt de l'étudiant pour les savoirs constructifs, indispensables dans l'architecture.
<b>CONTENU</b>	L'enseignement cherche à élargir la culture générale scientifique de l'étudiant, à l'inciter à observer le comportement de la matière et les phénomènes physiques, et à raisonner en décroissant les champs scientifiques. Dans cette première approche, il s'agit de redonner du sens aux savoirs constructifs, l'acquisition des connaissances des matériaux et produits du bâtiment ayant lieu au second semestre. Le cours ouvre le champ de vision des étudiants en faisant appel à des univers variés, volontairement distincts du monde du bâtiment: matières et structures dans la nature, dans les objets de consommation, dans le monde du textile, dans l'industrie automobile. Cet élargissement de l'horizon du constructeur montre la nécessaire imbrication de la matière, de la forme et du progrès technique et leur lien avec la créativité. Il montre également l'importance de la recherche scientifique dans le domaine des matériaux, mais aussi dans le contexte économique et social, et donc dans la production de l'architecture. Une incursion dans le monde de l'infiniment petit met en évidence que la matière elle-même est structure, et laisse entrevoir les développements futurs de la science des matériaux. En s'appuyant ensuite sur les travaux d'ingénieurs précurseurs, en donnant des exemples de la recherche appliquée, et en ouvrant les perspectives sur le futur, le cours cherche à mettre en évidence une démarche analytique et prospective du constructeur basée sur l'observation et la logique.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.  Il est complété par des Travaux Dirigés qui ont pour objectif l'analyse de matières et matériaux (identification, structure, usage), à partir d'un exemple concret choisi dans des univers variés (produits de consommation, équipement de la maison, habillement, etc.), en insistant, autant que faire se peut, sur l'expérimentation et donc la manipulation physique de l'objet par l'étudiant.
<b>ÉVALUATION</b>	Examen final : 60 %, Travaux dirigés : 30%, Contrôle continu 10%



S1 L.1.1 – CG01  
 CONSTRUCTION GÉNÉRALE 1  
 TECHNOLOGIE DE L'ÉDIFICE 1

V. POIRIER

OBLIGATOIRE  
 PROMOTION  
 COURS  
 MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,1  
 Nombre de semaine : 14  
 Modalité pédagogique : CM 21  
 TD 9 h  
 Nombre d'heures  
 Semestre : 30  
 Semaine : 2  
 Travail personnel : 21

<b>OBJECTIFS</b>	<p>Il s'agit -pour ce cours de technologie de l'édifice 1- de permettre à l'étudiant d'acquérir une culture technique et une méthode pour le choix raisonné des dispositifs et systèmes constructifs.</p> <p>Le cours s'articule autour de la décomposition d' un édifice en sous-ensembles fonctionnels:</p> <p>Adaptation au sol, structures principales, enveloppe, partitions, équipements, finitions.</p>
<b>CONTENU</b>	<p>Au semestre 1, les premières séances sont dédiées à la décomposition analytique d'édifices référencés, les séances suivantes abordent les thématiques de l' adaptation au sol et des structures principales. Elles sont systématiquement mises en perspective avec des choix de logiques spatiales et plastiques (à travers deux grandes familles : « masse » et « ossature »).</p> <p>Compétences attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aptitude à décomposer un édifice ou une partie d'édifice en éléments identifiés.</li> <li>- Acquisition d'un vocabulaire technique.</li> <li>- Acquisition d'un ensemble de références de systèmes constructifs et de solutions techniques analysées et situées .</li> </ul>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	<p>Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont organisées autour de l'analyse d'un petit édifice à ossature.</p>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.- Contrôle continu (travaux dirigés et travaux personnels) : 25%. - Examen final : 75%.</p>

S1 L.1.1 – MA  
MORPHOLOGIE STRUCTURALE

OBLIGATOIRE  
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,06  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : CM 1,5  
Nombre d'heures  
Semestre : 21  
Semaine : 1,5  
Travail personnel : 21

Y. MAHIEU, G. BOCION, G. CHARPENTIER, J. BONTHOUX

<b>OBJECTIFS</b>	<p>Un des objectifs de ce premier enseignement concernant les structures est de minimiser la distorsion entre les désirs formels des étudiants et leur capacité à les concevoir.</p> <p>Ce premier ensemble de cours + td concernant les structures offre une ouverture essentiellement via la manipulation sur un panel de systèmes structuraux afin d'alimenter immédiatement le projet. Ce cours qui sera simple sans être simpliste donnera aux étudiants l'idée de ce qui peut exister.</p>
<b>CONTENU</b>	<p>Les cours introductifs aux TD concernent les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Combinatoires volumiques</li> <li>- degrés de liberté dans le plan et dans l'espace 3D</li> <li>- Forces et prétension</li> <li>- Funiculaires, antifuniculaires</li> <li>- Membranes tendues.</li> <li>- Classification des surfaces, courbures et efficacité structurelle,</li> <li>- Bio-inspiration.</li> </ul>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	<p>Afin d'acquérir ces concepts élémentaires de morphologie structurale les sujets des TD sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Combinatoires volumiques et degrés de liberté</li> <li>2- Membranes tendues et double courbure inverse</li> <li>3- Le troisième sujet de TD est une ouverture à des expérimentations libres :</li> </ol> <p>Conception d'une structure minimale en utilisant les cours et TD précédents.</p>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Contrôle continu : présence, participation, rendu des TD : 70%. QCM 30%</p> <p>Le contrôle continu est obligatoire. Le rattrapage n'est pas autorisé en cas d'absence au contrôle continu.</p>

S1 L.1.1 – HA  
 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE  
 ET DE LA VILLE  
 LA CULTURE URBAINE DE L' ARCHITECTE

OBLIGATOIRE  
 1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,07  
 Cours magistral :  
 90 étudiants  
 Groupe de TD :  
 30 étudiants  
 Nombre de semaine : 14  
 Modalité pédagogique : CM 16 / TD 12  
 Nombre d'heures  
 Semestre : 28  
 Semaine : 2  
 Travail personnel : 21

*M. BÉDARIDA, K. BOWIE, A. POLYCHRONIADI*

<b>OBJECTIFS</b>	Cet enseignement est destiné à une première découverte de l'architecture dans ses rapports au contexte urbain. Il s'agit de souligner les liens entre ville et architecture tout en mettant en évidence l'influence de l'histoire et de l'imaginaire dans la constitution des formes urbaines à travers les siècles. Paris est choisi comme terrain privilégié pour cette découverte, qui se fait par des visites et travaux sur le terrain aussi bien qu'en cours.
<b>CONTENU</b>	Des enceintes au Grand Paris; Le Louvre et son quartier; Les places royales; Les passages couverts; L'Opéra et son quartier; Le Paris moderne et l'urbanisme de dalle.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Pour les cours en amphithéâtre, la promotion est divisée en trois groupes. Cours magistral : une séance sur deux en alternance avec des TD in situ.
<b>ÉVALUATION</b>	Lecture + Carnet de TD Partiel 50% - Travaux dirigés 50%

SI L.1.1 – SH  
 SCIENCES HUMAINES  
 ESPACES ET SOCIÉTÉS  
 AUTEURS ET THÉORIES

OBLIGATOIRE  
 1/3 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,07  
 Nombre de semaine : 14  
 Modalité pédagogique : CM 1,5  
 TD 1  
 Nombre d'heures  
 Semestre : 21  
 Semaine : 1,30  
 Travail personnel : 21

*E.AMOUGOU, J-M. CHANTEUX, I. IOSA*

<b>OBJECTIFS</b>	Cours : Rendre tangibles les relations complexes entre espaces et sociétés à travers un panorama des théories sociologiques contemporaines recadrées par des données commentées, des exemples de mutations significatives de la société française et par quelques éclairages internationaux. TD : Susciter l'intérêt pour les méthodes empiriques de découverte du monde social et des espaces architecturés ou habités.
<b>CONTENU</b>	L'objet de cet enseignement est de montrer comment la sociologie, et par extension d'autres sciences sociales ou humaines voire encore l'économie urbaine, se sont intéressées à la ville et à l'architecture au cours des deux derniers siècles en évoquant la façon dont elles ont alimenté les grands questionnements sur les rapports entre espaces et sociétés qui ont marqué l'histoire de la production architecturale et urbaine. Il s'agit de mettre en évidence l'apport de ces disciplines dans la compréhension des modes de vie urbains et des modes d'habiter, à partir des connaissances, des méthodes et outils qu'elles ont développés. Le cours aborde les grands courants et auteurs qui ont contribué à construire le champ de la sociologie urbaine (Durkheim, Marx, Weber, Simmel, Halbwachs, Heidegger, Chombart de Lauwe, Bourdieu, Lefebvre...). Cette mise en perspective historique interroge les problématiques urbaines contemporaines. Elle est aussi l'occasion d'appréhender et d'interroger des concepts et notions qui ont été et sont au centre de la pensée sociologique sur la ville et l'architecture : Se loger/habiter, espace/lieu, ségrégation/mixité sociale, précarisation/gentrification, urbanisation/ métropolisation/métropolisation... Les travaux dirigés poursuivent de pratique les enseignements magistraux. L'idée maîtresse est de permettre une mise en situation empirique ; sur un lieu habité et à l'échelle du quartier pour que l'étudiant puisse manipuler plusieurs outils de base du travail en sciences sociales : l'entretien, l'observation, l'analyse statistique.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Les séances de cours sont suivies de travaux dirigés qui expliquent les démarches poursuivies, les méthodes. Elles sont également des lieux de correction hebdomadaires. Cours : présence, prise de notes, lecture d'ouvrage. Travaux dirigés : présence, réaliser les trois exercices d'enquête dans les temps impartis. Implication demandée.
<b>ÉVALUATION</b>	Présence obligatoire (absences à justifier, pénalités de 0,25 points/séance de la note finale pour plus de deux absences sans justification). Examen sur table. Moyenne effectuée avec et la note de TD. Examen : 50 % Travaux dirigés : 50 %

SI L.1.1 TD SH  
TD SCIENCES HUMAINES

OBLIGATOIRE  
PROMOTION

Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : TD 1  
Nombre d'heures  
Semestre : 14  
Semaine : 1  
Travail personnel : 14

S. ADAM, M. CONCI, E. GOURVENNEC, B. LECLERQ,  
M. MASCARELLO, S. PIACENTINO, S. POPOT, J. SALAZAR

<b>OBJECTIFS</b>	Explorer à partir de différentes techniques d'enquêtes un lieu dans lequel on a vécu par le passé et qui a beaucoup compté dans sa trajectoire résidentielle. Il s'agit pour les étudiants d'apprendre à dépasser peu à peu les premières impressions subjectives pour accéder à un regard analytique, en s'appuyant sur des informations précises, vérifiées et croisées.
<b>CONTENU</b>	Après une approche préliminaire sensible, l'enseignement est structuré autour de 3 temps forts : Approche 1 - Les pratiques socio-spatiales dans l'habitation : appréhender à partir d'une analyse des pratiques et usages dans l'habitation la relation entre espace et société. Approche 2 - Le territoire : état des lieux et constitution du quartier. Représenter à différentes échelles le territoire dans lequel s'inscrit le lieu d'habitation. Comprendre sa structuration, sa morphologie spatiale et l'évolution historique de celle-ci. Approche 3 : Analyse socio-démographique : connaître les différentes composantes de la population résidant et travaillant dans le « territoire », ses activités et ses modes de vie et les tendances de son évolution.
<b>ÉVALUATION</b>	Contrôle continu

**S1 L.1.1 – PP**  
**PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE**

OBLIGATOIRE  
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,1  
 Nombre de semaine : 14  
 Modalité pédagogique : TD 3,5  
 Nombre d'heures  
 Semestre : 49  
 Semaine : 3,5  
 Travail personnel : 14

*L. DELARUE, L. FALZON, C. VANDON, M-J. HOFFNER,  
 A. FREMY, C. BAGOT, J. JULIEN, F. PINATEL, J. NAKAYAMA,  
 B. SEGERS*

<b>OBJECTIFS</b>	La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.
<b>CONTENU</b>	À travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, approcher les moyens du dessin.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Cet enseignement est dispensé au sein de 12 groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
<b>ÉVALUATION</b>	Contrôle continu

S1 L.1.1 – DA  
DESSIN D'ARCHITECTURE

*D. BEAUTEMS, S. BERNDT, P. BOISSY, C. DANIELLOT,  
A. DOULET, P. LAIDET, D. MAGNAC, T. MALIKIAN,  
A. RAYNAUD*

OBLIGATOIRE  
PROMOTION  
GROUPE

Coefficient de pondération : 0,10  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : TD  
Nombre d'heures  
Semaine : 3,5  
Travail personnel : 42

<b>OBJECTIFS</b>	L'objectif de cet enseignement est d'apporter la maîtrise des différentes représentations techniques d'un projet architecturale de la phase esquisse à la phase projet.
<b>CONTENU</b>	<p>Au travers de plusieurs objets, mobiliers, bâtiments et à différentes échelles les étudiants doivent en partant du relevé sur site apprendre à représenter ces éléments selon les phases d'un projet architecturale que ce soit en 2D pour les vues en plans, élévations et coupes ou en 3D pour les vues en axonométries et en perspectives.</p> <p>Pour le rendu «esquisse» l'approche demandée sera beaucoup plus sensible, graphique, pour le rendu «projet» l'approche sera alors plus technique, plus pratique.</p> <p>Cet apprentissage s'articulera autours de cours théoriques et d'exercices pratiques.</p>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Equipe enseignante : groupes de 25 étudiants environ, enseignement dispensé par un enseignant ou par groupements de 2 enseignants au maximum . Matin: G1 S B
<b>ÉVALUATION</b>	Dossiers de dessins et présentation finale sous forme de planches graphiques.- Contrôle continu : 50% - Présentation de travaux dessinés : 50%.

*Un soutien intensif sera proposé aux étudiants rencontrant des difficultés dans les matières des champs STA (Construction) et ATR (Techniques de représentation). Il aura lieu pendant l'intersemestre selon des modalités définies ultérieurement. Les enseignants pourront inciter vivement les étudiants concernés à suivre ce soutien.*

**S1 L.1.1 – STA**  
**SOUTIEN DANS LE CHAMP STA**

FACULTATIF | Nombre de semaine : 1

*N. LESTRINGUEZ, V. POIRIER*

<b>OBJECTIFS</b>	Créer un lien entre les cours de construction, les cours de représentation et la matérialité du projet. Comprendre et apprendre à dessiner des détails constructifs à différentes échelles, à partir de l'observation et de relevés in Situ.
<b>CONTENU</b>	A partir d'une visite de chantier commentée, comprendre et nommer les dispositifs constructifs généraux de l'édifice analysé et visité, et en petit groupes répartis par thématiques, apprendre à les restituer par le dessin et la maquette.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Une séance à l'extérieur (visite de chantier), 3 séances en salle (analyse et restitution) 16 h répartis en 4 demi-journées.
<b>ÉVALUATION</b>	Présence et participation. Dossier graphique



S1 L.1.1 – STR  
SOUTIEN INTENSIF  
TECHNIQUES DE REPRÉSENTATION

FACULTATIF | Nombre de semaine : 1

T. MALIKIAN, C. DANIELLOT, A. DOULET, D. MAGNAC

<b>OBJECTIFS</b>	L'objectif de ces séances est de permettre à l'étudiant de développer et de maîtriser sa compréhension des volumes dans l'espace par le dessin à la main. Dans cette optique, conception et représentation sont indissociables. La représentation se fait suivant les règles de la perspective (croquis perspectifs), dans la lumière, suivant leur état de surface.
<b>CONTENU</b>	<p>Fonctionnement : Quatre ateliers complémentaires de 12 heures chacun, à raison de 3 heures par jour sur quatre jours, du lundi 18 au jeudi 21 Février. Les étudiants peuvent participer « à la carte » à un, deux ou trois ateliers.</p> <p>Atelier du matin 1 - 9H-12H : Dessiner ce que l'on voit / Enseignant : Alain Doulet / Accueil : 12 étudiants maximum</p> <p>Après avoir expliqué ou rappelé les règles de la perspective, les étudiants sont invités à dessiner en extérieur, dans des gares ou passages couverts. En faisant appel simultanément à leur sens de l'observation et à la théorie, ils apprennent à « mettre à plat » l'espace.</p> <p>Atelier du matin 2 - 9H-12H : Représentation / Accueil : 12 étudiants maximum</p> <p>La représentation conventionnelle sera abordée par le relevé et la maquette . Le sujet d'étude sera la cellule d'habitation de la cité radieuse de Le Corbusier. Ceci donnera lieu à une visite à la cité de l'architecture pour observer et relever la cellule; les relevés seront comparés aux plans; une maquette sera réalisée, qui permettra de comprendre et effectuer les différents types de représentations, en particuliers les coupes.</p> <p>Atelier de l'après midi 13H-16H : Dessiner ce que l'on pense / Enseignante : Claire Danielot / Accueil : 12 étudiants maximum. L'objectif de ces séances est de permettre à l'étudiant de développer et de maîtriser sa compréhension des volumes dans l'espace par le dessin à la main. Dans cette optique, conception et représentation sont indissociables. La représentation se fait suivant les règles de la perspective (croquis perspectifs), dans la lumière, suivant leur état de surface.</p> <p>Exercices : Des objets géométriques simples représentés en géométral seront mis en situation par l'étudiant et exprimés en ombres et lumières. Ces exercices sont autant d'occasions de se familiariser avec les proportions et leur restitution graphique, ainsi qu'avec la diversité des modes de représentation propres à l'architecture.</p> <p>Atelier du soir 17H-20H : Modèle vivant / Enseignante : Taline Malikian / Accueil : 24 étudiants environ</p> <p>Des croquis rapides (1 à 10 min.). Le but de ces séances n'est pas l'expression plastique du modèle, mais l'entraînement à la restitution rapide des directions et des proportions observées. Les volumes dans lesquels les multiples positions d'un corps sont inscrites, la géométrie qui entoure le modèle, les directions qui créent l'équilibre, les creux et les pleins, la position du dessin sur la feuille, sont autant d'éléments sur lesquels l'étudiant doit apprendre à se concentrer au cours de ces séances. Utilisant un outil très simple, le crayon à papier, cet enseignement intensif vise à donner aux étudiants une attitude plus confiante vis-à-vis du dessin quel qu'il soit.</p>

SI L.1.1 – SFG  
 SOUTIEN FONDAMENTAUX  
 DE GÉOMÉTRIE UTILES POUR LE DESSIN  
 D'ARCHITECTURE

FACULTATIF | Nombre de semaine : 1

*P. DEL PEZZO*

<b>OBJECTIFS</b>	Il s'agit au moyen d'un exercice long d'une durée d'une semaine (5 jours ouvrés) de revoir les fondamentaux du dessin géométrique afin de donner un jeu d'outils nécessaires à la représentation du projet architectural pour des étudiants du premier cycle.
<b>CONTENU</b>	<p>Au moyen d'un projet choisi par l'étudiant (parmi des grandes architectures du patrimoine culturel International), ce cours opérationnel, se propose de revoir l'ensemble des notions fondamentales de géométrie descriptive utiles à la représentation du projet d'architecture. L'étudiant devra « reconstruire » une architecture choisie en la dessinant et en la « fabriquant » au moyen d'une maquette. Cette maquette serait démontable. Les pièces mobiles ayant comme fonction de faire comprendre les rapports et les liaisons entre les diverses vues de représentation telles qu'un plan et une coupe.</p> <p>Notions d'échelle du dessin et de représentation incluse suivant l'échelle choisie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues géométrales: correspondances entre le plan l'élévation et les vues en coupe.</li> <li>- Le tracé des ombres, plan masse, intérieurs</li> <li>- Le dessin des intersection de volumes ou de toitures.</li> <li>- La mise en page, comment placer des tracés, des vues et titres afin de présenter.</li> <li>- Trouver des vraies grandeurs afin de construire la maquette.</li> </ul> <p>Les étudiants pourront choisir un bâtiment parmi des architectures modernes, ou historiques.</p> <p>Patrimoine moderne : Architectures de Le Corbusier, Maisons rationnelles de P.Lingeri, de Louis Khan, d'Aldo Rossi, de Peter Zumthor, d' Alvaro Siza</p> <p>Patrimoine historique : Villa Palladiennes, Architectures de C.N.Ledoux (La villette, Monceau, Nation etc...), Bâtiments de Soufflot</p>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	<p>Une planche AO et une maquette.</p> <p>ce cours ne pourra se mettre en place sans que les étudiants soient équipés du matériel nécessaire pour le tracé et la fabrication de maquettes.</p>

<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<p>Les livres indiqués pourraient aussi être recommandés en lecture, avant que les étudiants viennent suivre ce module, et de nombreux ouvrages sont disponible à la bibliothèque de l' ENSAPLV.</p> <p>Ching, Frank (Francis D.K.),  <i>Architecture: Form, Space &amp; Order</i>, University of Washington./ Department of Architecture  Editeur: Van Nostrand Reinhold, New York 1975, 2nd ed. 1996, 3rd ed. John Wiley, Hoboken 2007;  ISBN 0-471-75216-9</p> <p>Jean Aubert  <i>Dessin d'architecture : A partir de la géométrie descriptive</i>, Éditions de La Villette</p>
<b>OBJECTIFS</b>	<p>Brigitte Donnadiou  <i>L'Apprentissage du regard : Leçons d'architecture de Dominique Spinetta</i>, Éditions de La Villette</p>
<b>CONTENU</b>	<p>Ernest Redondo Dominguez, Magali Delgado Yanes  <i>Dessin d'architecture : A main levée</i>, Eyrolles</p> <p>Gérard Calvat  <i>Perspectives coniques et axonométriques</i>, Eyrolles</p> <p>A. Faure  <i>Géométrie descriptive</i>, (broché), Ellipses-Paru en 06/2009</p> <p>Rudolf Prenzel  <i>Bauzeichnung und Darstellungstechnik = Working and Design Drawings</i>  <i>Dessin d'Architecture et Technique de Représentation / -1978</i>, Stuttgart : K. Krämer-Paris Eyrolles, 1978</p> <p>Dante Mannoni  <i>Il mondo delle proiezioni</i>, Cappelli Editore ? Univ Arch. Roma3</p> <p>Webographie:  Géométrie Descriptive (deuxieme année)  Disponible sur le site du Professeur : Marius Frégier de l' École d'Architecture de Nancy  lien Internet : <a href="http://archi.ensam.free.fr/CoursGeometrieDescriptiveNancy.pdf">archi.ensam.free.fr/CoursGeometrieDescriptiveNancy.pdf</a></p>

SI L.1.1 – MANM  
MISE A NIVEAU MATHÉMATIQUES

FACULTATIF | Nombre de semaine : 1

A. BRAS, F. GAUBIN, F. GAVIOLI, A. POGODALLA

<b>OBJECTIFS</b>	<p>Le soutien Mathématiques a pour objet de réactiver les connaissances mathématiques du secondaire nécessaires à l'enseignement des disciplines du champ Sciences et Techniques pour l'Architecture. Il est destiné aux étudiants éprouvant des difficultés avec les outils mathématiques. Une évaluation est réalisée lors de la première semaine du semestre, par un test court.</p> <p>Enseignement destiné aux étudiants provenant de filières non scientifiques.</p>
<b>CONTENU</b>	<p>Les séances sont organisées autour de 4 grandes thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proportionnalité et calcul fractionnaire</li> <li>- Géométrie du triangle et trigonométrie</li> <li>- Vecteur et calculs vectoriels</li> <li>- Fonctions et analyse de fonction</li> </ul>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	<p>Séances hebdomadaires à raison de 2h par séances.</p>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Séances hebdomadaires à raison de 2h par séance.</p>

**S2 L.2.2 – PA  
PROJET D'ARCHITECTURE  
INITIATION AU PROJET**

OBLIGATOIRE  
GROUPE

Coefficient de pondération : 0,70  
Nombre de semaine : 16  
Modalité pédagogique : Projet  
Nombre d'heures  
Semestre : 104  
Semaine : 6,5  
Travail personnel : 104

A. ATELA, E. HARDY, R. HODDE, E. MOURIER,  
A.-G. COHEN, J. LIPSKI, J. MARIN, D. REBOIS, M. VEITH,  
S. ROUSSEL, F. MARTINET, O. TISSIER

<b>OBJECTIFS</b>	La première année étant semestrialisée, les thèmes abordés au premier semestre, sont consolidés et complexifiés au second semestre. Les étudiants doivent commencer à acquérir la vision dans l'espace. Le travail en groupe est pratiqué, permettant de développer le sens critique et son argumentation. Les étudiants en difficulté ont encore la possibilité de se mettre à niveau.
<b>CONTENU</b>	Fin février Voyage à l'étranger de l'ensemble de la promotion Présentation des travaux des ateliers à la journée portes ouvertes, Les 4 premières semaines du second semestre sont consacrées au TD partagé avec le champ STA incluant les cours STA des mercredis. Les notions de structure, enveloppe, lumière, matière, proportion sont expérimentées au travers du TD partagé. Ensuite ces notions sont développées par un petit « projet » d'application, mettant en route une démarche logique et constructive à partir d'intentions spatiales. L'année se termine par un exercice plus long qui aborde l'usage et l'espace construit au travers d'un petit programme (atelier / habitat / pavillon) dans un contexte simple qui doit permettre d'appréhender l'espace privé et l'espace public.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	L'enseignement est toujours condensé en 6h30 de cours et de travaux pratiques dispensés les mardis, par les mêmes équipes d'enseignants. Dans chaque groupe le semestre est ponctué par des visites et des cours spécifiques en relation avec les thèmes abordés. Quatre moments sont partagés par toutes les équipes au cours de ce semestre : - fin février : le voyage d'étude, - fin janvier-début février : la journée portes ouvertes. - mars : jurys des TD partagés - fin juin : rendu final du deuxième semestre.
<b>ÉVALUATION</b>	Le passage en seconde année est conditionné par l'obtention de toutes les unités d'enseignements dans l'ensemble des disciplines dispensées sur les 2 semestres. Concernant l'initiation au projet un certain nombre d'acquisitions sont indispensables à la validation de ces unités d'enseignement : la maîtrise spatiale traduite à la main en plan, coupe, axonométrie ; la maîtrises des échelles du 1/100 au 1/50 ; les modes de représentation, mettre en page (légendes nord trait de coupes), les outils d'exploration : croquis, perspective frontale, maquette, photos de maquettes ; la capacité à formuler une pensée voire à manipuler l'abstraction par l'oral l'écrit et les outils concept (maquette, références picturales, mots). Capacité à développer une pensée critique.

**S2 L.2.2 – TH01**  
**THÉORIE DE L'ARCHITECTURE**  
**ET DE LA VILLE**

A-G. COHEN, V. CORNU

OBLIGATOIRE  
COURS  
MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,15  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : CM  
Nombre d'heures  
Semestre : 21  
Semaine : 1,5  
Travail personnel : 21

<b>OBJECTIFS</b>	Ce cours a pour objectif d'introduire à l'architecture. Il y sera question de permanences et de transformations, d'histoires et de fondements, à travers la fréquentation de lieux, d'édifices et de textes.
<b>CONTENU</b>	<p>Les notions abordées sont structurées autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les limites et la qualification du lieu ;</li><li>- les mesures, la proportion, l'échelle ;</li><li>- de l'analyse typologique à la constitution d'une pensée conceptuelle.</li></ul> <p>Pour aborder chaque thème, le cours procède par analogie et comparaison, en traversant les époques et les styles, en confrontant les différents degrés d'architecture : vernaculaire, ordinaire, savante. Ce procédé mettra en lumière le rapport au temps, à l'histoire, à la ré-interprétation du passé. La description évoluera vers l'analyse, orientée par la lecture des textes et des discours manifestes. Cette lecture dialectique entre tradition et modernité, permanence et volonté d'innover nous rendra toujours plus curieux des choses inconnues et de celles mille fois revues.</p>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.
<b>ÉVALUATION</b>	Contrôle continu

**S2 L.2.2 – LV**  
**LANGUES VIVANTES**

*ANGLAIS : G. JONES*  
*ESPAGNOL : V. LAGUIA*  
*ALLEMAND : M. TEISSEIRE-KLIER*  
*ITALIEN : M. CORALLI*

OBLIGATOIRE  
 GROUPES DE  
 NIVEAU

Coefficient de pondération : 0,15  
 Nombre de semaine : 14  
 Modalité pédagogique : Groupe de  
 niveau  
 Nombre d'heures  
 Heures CM : 14  
 Heures TD : 14

<b>OBJECTIFS</b>	L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants aux structures linguistiques et au vocabulaire technique nécessaire à l'analyse et commentaire des projets d'architecture afin d'intégrer la communication autour du thème de l'habitat.
<b>CONTENU</b>	La maîtrise progressive du vocabulaire propre à l'architecture se fait par la découverte de projets de maisons individuelles au travers des revues d'architecture en s'appuyant sur des supports visuels : plans, coupes, élévation, films... Les notions de forme, d'usage, d'échelle, du site seront abordées. L'aptitude à la production orale constitue la place centrale de l'enseignement. Il sera demandé aux étudiants de présenter une oeuvre d'architecture de leur choix afin de les initier à la présentation d'un projet.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Contrôle continu et présence (50%), partiel testant le vocabulaire et l'aptitude de l'étudiant à présenter par écrit une oeuvre architecturale (25%), examen final constitué d'une présentation orale et d'un dossier décrivant un des projets réalisés par l'étudiant au cours de l'année.
<b>ÉVALUATION</b>	Les enseignants de langues vivantes seront présentés par la responsable en début de semestre. Le travail s'effectue en groupes de niveaux et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

**S2 L.2.2 – VE  
VOYAGE D'ÉTUDES***ENSEIGNANTS DE PROJET ET DES AUTRES DISCIPLINES*OBLIGATOIRE  
PROMOTIONCoefficient de pondération : 0,15  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : CM 1,5  
Nombre d'heures  
Semestre : 21  
Semaine : 1,5  
Travail personnel : 21

<b>OBJECTIFS</b>	Un voyage de première année est programmé en Europe sur quatre jours (le dernier week-end de l'inter semestre et le lundi et mardi de la première semaine du second semestre). Le programme de ce voyage d'études sera élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales.
<b>CONTENU</b>	Il inclura la visite des sites urbains, de références architecturales modernes et contemporaines, la découverte d'un pays innovant et très créatif sur le plan de l'architecture actuelle.



S2 L.2.3 – MP01  
MATÉRIAUX ET PRODUITS DU BÂTIMENT

OBLIGATOIRE  
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,4  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique :  
CM : 14 heures  
TD : 7 heures

P. ALLUIN, A. GAVRIZI

<b>OBJECTIFS</b>	Cet enseignement donne les éléments permettant d'identifier les matières et les matériaux utilisés dans le bâtiment, et ouvre le champ des produits de l'industrie du bâtiment.
<b>CONTENU</b>	Le cours passe en revue les principaux matériaux utilisés dans la construction: matériaux organiques, métaux, céramiques, plastiques. On présente successivement la constitution, la fabrication et les principaux usages de ces matériaux dans le bâtiment.  Le cours s'achève en ouvrant le champ des produits de l'industrie du bâtiment: problématiques spécifiques, identification et classification des produits.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Il est complété par des Travaux Dirigés qui ont pour objectif l'analyse d'un produit industriel utilisé dans la construction (constitution, fabrication, domaine d'emploi, aspects économiques). Cours magistral pour la promotion entière et séances de travaux dirigés.
<b>ÉVALUATION</b>	Examen final : 60 %, TD : 30%, Contrôle continu 10%

**S2 L.2.3 – CG**  
**CONSTRUCTION GÉNÉRALE 2**  
**TECHNOLOGIE DE L'ÉDIFICE**

*V. POIRIER, G. ALBAREA, R. ARLOT, J. BOULMIER,  
 G. CHARPENTIER, S. EBODE, F. GARCIA, E. GAYET,  
 M. LEYRAL, N. METGE, G. PIQUERAS, M. SANDOROV,  
 L. ZRIBI*

OBLIGATOIRE  
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,4  
 TD partagés  
 Construction / Projet  
 3 séances de 3h  
 Nombre de semaine : 14  
 Modalité pédagogique :  
 CM 1,5 / TD 3  
 Nombre d'heures  
 Semestre : 30  
 Semaine : 2  
 Travail personnel : 21

<b>OBJECTIFS</b>	<p>Il s'agit -pour ce cours de technologie de l'édifice- de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture technique et de s'initier à une méthode pour le choix raisonné des dispositifs et systèmes constructifs:</p> <p>Découpage du projet et assemblage des objets, prises de décisions en fonction d'exigences fondées sur la recherche et l'analyse de solutions.</p> <p>Le dessin des détails constructifs à grande échelle est initié comme un outil et une aide à cette prise de décisions.</p>
<b>CONTENU</b>	<p>Le semestre 2 prolonge l'étude des structures principales et développe les thématiques de l'enveloppe (façades et toitures), et de la partition de l'édifice.</p> <p>Les thématiques sont systématiquement mises en perspective avec des choix de logiques spatiales et plastiques (à travers deux grandes familles : « masse » et « ossature »).</p>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	<p>Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière. Trois séances de 3 heures de travaux dirigés sont partagées avec les groupes de projet de 1ère année, en début de semestre.</p>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Fiches d'analyse ou de recherche, exercices.</p> <p>Contrôle continu (travaux dirigés et travaux personnels) : 25%. - Examen final : 75%.</p>

## SI L.2.3 – HC HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION

V. NÈGRE

OBLIGATOIRE	Coefficient de pondération : 0,2
PROMOTION	Nombre de semaine : 14
COURS	Modalité pédagogique : CM 1,5
MAGISTRAL	Nombre d'heures
	Semestre : 21
	Semaine : 1,5
	Travail personnel : 21

<b>OBJECTIFS</b>	Les objectifs de ce cours, dispensé en parallèle au cours d'histoire de l'architecture, sont de corrélérer les enseignements de « construction » à une histoire culturelle et sociale des techniques ; montrer les liens qui unissent composition et construction sur une longue période (de la Renaissance au début du XXe siècle) ; mettre par là en évidence les évolutions lentes comme la rupture introduite par la « Révolution industrielle ». Le cours interroge ainsi la «scientifisation » progressive de la construction, ses partis et ses limites.
<b>CONTENU</b>	<p>Les deux premiers cours sont consacrés aux hommes, par la mise en perspective des métiers et des institutions du bâtiment (formation, statut et compétence des artisans, des entrepreneurs, des architectes, des ingénieurs et des techniciens; lieux d'enseignements, sociétés et associations).</p> <p>Les cours suivants portent sur les matériaux et les techniques de construction (brique, pierre, bois, plâtre, métal). Ils mettent en évidence les interactions entre les matériaux produits ou manipulés, les hommes qu'ils mobilisent (artisans, architectes, ingénieurs, usagers) et les formes par lesquels ils se matérialisent. Outre les interactions entre matériaux, technique et société le cours vise à montrer la profonde rupture que constitue la Révolution industrielle.</p> <p>Plusieurs séances sont dédiées à ces mutations (transformation des matériaux traditionnels, constructions métalliques, constructions en béton, normalisation et production en série, rôle des sciences appliquées à la construction, notion d'ambiance).</p>
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	<p>Ce cours est dispensé sous forme de cours magistral pour la promotion entière.</p> <p>Il doit être pris obligatoirement sur carnet de dessin qui regroupe notes et dessins exécutés en cours.</p> <p>Lecture de livres ou de parties de livres.</p>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Examen final : 80%</p> <p>Carnet de dessin et de note: 20%</p>

**S2 L.2.4 – HA**  
**HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE :**  
**INTRODUCTION À L' ARCHITECTURE MODERNE**

OBLIGATOIRE  
1/3 PROMOTION  
COURS  
MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,50  
Modalité pédagogique : CM  
Nombre d'heures CM : 28

*M. BEDARIDA, K. POLYCHRONIADI, R. MATAR-PERRET*

<b>OBJECTIFS</b>	Permettre aux étudiants de se saisir de la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.
<b>CONTENU</b>	Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du xxe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet. Le cours s'interrogera également sur les circonstances et considérations de la remise en cause de la notion d'espace à partir des années 1960.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	La promotion est divisée en trois groupes.
<b>ÉVALUATION</b>	Un ouvrage à lire obligatoirement. Exercice d'analyse encadré par des moniteurs + partiel Exercice d'analyse 25%, partiel 75%

S2 L.2.4 – HAO1  
 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE :  
 INTRODUCTION À L' ARCHITECTURE MODERNE

OBLIGATOIRE  
 1/3 PROMOTION  
 COURS  
 MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,50  
 Modalité pédagogique : CM  
 Nombre d'heures CM : 28

K. POLYCHRONIADI

<b>OBJECTIFS</b>	Permettre aux étudiants de se saisir de la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.
<b>CONTENU</b>	Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du xxe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet. Le cours s'interrogera également sur les circonstances et considérations de la remise en cause de la notion d'espace à partir des années 1960.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	La promotion est divisée en trois groupes.
<b>ÉVALUATION</b>	Un ouvrage à lire obligatoirement. Exercice d'analyse encadré par des moniteurs + partiel Exercice d'analyse 25%, partiel 75%

S2 L.2.4 – HAO1  
 HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE :  
 INTRODUCTION À L' ARCHITECTURE MODERNE

OBLIGATOIRE  
 1/3 PROMOTION  
 COURS  
 MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,50  
 Modalité pédagogique : CM  
 Nombre d'heures CM : 28

*K. POLYCHRONIADI*

<b>OBJECTIFS</b>	Permettre aux étudiants de se saisir de la dimension historique de l'architecture et de se familiariser avec ce qui fonde la culture architecturale contemporaine.
<b>CONTENU</b>	Il s'agit d'inscrire l'architecture dans un champ de connaissances vaste (société, art, science) en montrant que l'objet architectural est un fait culturel dépendant du contexte intellectuel de son époque tout en se situant à la confluence des savoirs et des savoir-faire. Les principaux courants et doctrines architecturales du xxe siècle, seront présentés à travers leur « conception de l'espace », notion récurrente dans l'enseignement du projet. Une telle approche permet d'explorer l'histoire de l'architecture à la fois en tant que champ culturel mais aussi en relation avec les éléments architectoniques découverts au cours de l'initiation au projet. Le cours s'interrogera également sur les circonstances et considérations de la remise en cause de la notion d'espace à partir des années 1960.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	La promotion est divisée en trois groupes.
<b>ÉVALUATION</b>	Un ouvrage à lire obligatoirement. Exercice d'analyse encadré par des moniteurs + partiel Exercice d'analyse 25%, partiel 75%

**S2 L.2.4 – SH**  
**SCIENCES HUMAINES**

OBLIGATOIRE  
 1/3 PROMOTION  
 COURS  
 MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,50  
 Modalité pédagogique : CM  
 Nombre d'heures CM : 28

GROUPE 1  
 L24SH01

**INTRODUCTION SCIENCES HUMAINES**

*L. LOPEZ*

GROUPE 2  
 L24SH02

**SOCIOLOGIE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE : TRANSFORMATIONS SOCIALES ET SPATIALES ;  
 LOGEMENT, QUARTIER, VILLE.**

*I. IOSA*

OBJECTIFS : Cet enseignement - qui se structure autour des grandes étapes dans l'évolution du bâti et de la ville - a pour objectif de comprendre, à travers l'étude de travaux scientifiques récents, les dynamiques socio-spatiales et les pratiques culturelles qui définissent actuellement la société française. L'étudiant s'appropriera les outils et les méthodes de décryptage des changements sociaux dus à la crise de la société salariale, ainsi que de la complexité des processus de production du logement et de la ville.

CONTENU : Le cours magistral répond aux besoins d'approfondir la connaissance des outils propres aux sciences humaines afin de poser un regard critique sur plusieurs grands problèmes de la France contemporaine. Il suivra notamment deux axes principaux :

- la production du bâti et l'évolution des politiques de logement ; quelle crise du logement aujourd'hui ?
- les dynamiques urbaines et les conséquences de la crise de la société salariale : relégation, violences urbaines, gentrification, périurbanisation, mobilités, injonctions à la mixité sociale et au développement durable ; quels effets des crises économiques ?

Les travaux dirigés poursuivent les enseignements magistraux et permettent de questionner - par le biais des analyses de terrain, des méthodes qualitatives (entretiens et observations) ainsi que des analyses des documents d'archive - les pratiques urbaines à trois échelles : logement/espaces intermédiaires, quartier, ville.

ÉVALUATION : Examen : 50% - travaux dirigés : 50%.

Pour plus de détail consulter la page <http://www.paris-lavillette.archi.fr/sfc>

GROUPE 3  
 L24SH03

**INTRODUCTION SCIENCES HUMAINES**

*D. LE FRANCOIS*

**S2 L.2.4 – TDSH**  
**SCIENCES HUMAINES**

OBLIGATOIRE  
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : CM 1,5  
Nombre d'heures  
Semestre : 21  
Semaine : 1,5  
Travail personnel : 21

*S. ADAM, E. GOUVERNEC, M. CONCI, A. GRISONI,  
I. IOSA, S. HILDERAL ( 2 GRPS), B. LECLERCQ,  
M. MASCARELLO, M. PAPPALARDO, S. PIACENTINO,  
S. POPOT, A. THONNART*

<b>OBJECTIFS</b>	L'objectif est de initier l'étudiant à la recherche de l'espace habité à partir de l'échelle intermédiaire et allant jusqu'au cadre bâti. En continuant avec le questionnement de l'espace habité proposé par le TD 1 semestre; nous déplaçons notre regard du lieu domestique et nous acheminons vers l'espace urbain. L'étudiant se pose des questions à la fois sur les modalités d'enquête qui s'engagent lorsqu'on passe d'une échelle à l'autre et sur les problématiques sociales qui se dégagent d'un regard approfondi sur les espaces communs
<b>CONTENU</b>	<p>Le TD 2 semestre se déroulera autour de trois exercices:</p> <p>L'exercice premier portera sur l'observation des situations sociales se déroulant dans des espaces de transition entre le privé et le public. Ces espaces se trouvant à la croisée des questions architecturales et urbaines, ils permettent de rendre compte des usages sociaux des espaces, des dimensions symboliques de l'architecture et de la ville. Les notions de situation sociale, d'usages, de conflits d'usages, de rencontre urbaine, d'interaction, nous aideront à saisir les différentes logiques associées à chaque espace. Les espaces de transition ont été définis comme des lieux incertains, mais c'est précisément cette incertitude qui permet d'observer les conduites sociales, les règles d'interaction, les usages sociaux, les conflits.</p> <p>Le deuxième on cherche à réfléchir à l'espace habité au-delà de la maison. Visualiser et penser la relation espace et société à partir d'une explication des caractéristiques principales du quartier, de ses qualités et de ses problèmes.</p> <p>Le troisième exercice consiste en la restitution de la continuité dans la vie d'un immeuble et les pratiques d'habiter qu'y se déroulent à son intérieur. A travers d'un double dispositif d'entretien et de consultation de documents officiels; l'étudiant cherchera à reconstruire la dimension historique du cadre bâti.</p>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Rendus d'étape à la finalisation de chaque approche</p> <p>Rendu final avec introduction, pagination et conclusions.</p> <p>Assistance et participation aux travaux</p>



**S2 L.2.5 – PP**  
**PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE**

OBLIGATOIRE  
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,50  
Nombre de semaine : 14  
Modalité pédagogique : TD  
Nombre d'heures  
Semestre : 49  
Semaine : 3,5  
Travail personnel : 14

*L. DELARUE, L. FALZON, C. VANDON, J. JULIEN, F. PINATEL*  
*(2 GRPS), B. SEGERS (2 GRPS), A. FREMY, C. BAGOT,*  
*M-J. HOFFNER, J. NAKAYAMA*

<b>OBJECTIFS</b>	La formation plastique porte sur la perception et la transcription de la spatialité. Elle a pour objectif de réactiver la fonction perceptive par l'exercice du regard : apprendre à voir pour pouvoir dire. Entre une pratique d'atelier et l'arpentage de la ville, il s'agit de poursuivre par l'expérimentation l'acquisition d'outils plastiques : explorer, affiner ses capacités de faire afin d'étendre le champ de ses possibles.
<b>CONTENU</b>	A travers l'analyse des différents phénomènes plastiques concourant à l'identité d'un espace (échelle, rythme, lumière, plein et vide, verticalité, flux et mouvements...), l'expérience de la visualisation mettra en évidence la relation sujet-objet et la relation lecture-écriture. Il s'agit essentiellement de prendre conscience des états et du fonctionnement de la perception, et pour ce faire, d'approcher les moyens du dessin.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	Cet enseignement est dispensé au sein de douze groupes (variables en fonction des effectifs), sous le contrôle d'un enseignant responsable, dans le cadre d'atelier et peut comporter des activités communes à deux ou plusieurs groupes.
<b>ÉVALUATION</b>	Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu, qui s'opère tout au long du semestre à travers les travaux effectués sur place.

L25PP01	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>L. DELARUE</i>
L25PP02	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>L. FALZON</i>
L25PP03	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>C. VANDON</i>
L25PP04	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>N. JIRO</i>
L25PP05	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>J. JULIEN</i>
L25PP06	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>B. SEGERS</i>
L25PP07	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>M-J. HOFFNER</i>
L25PP08	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>C. BAGOT</i>
L25PP09	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>B. SEGERS</i>
L25PP10	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>F. PINATEL</i>
L25PP11	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>F. PINATEL</i>
L25PP12	<b>PERCEPTION ET LANGAGE PLASTIQUE</b> <i>A. FRÉMY</i>

**S2 L.2.5 – GD**  
**GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE**

*P. BOISSY, C. DANIELLOT, D. MAGNAC, P. GIRARD,  
 T.MALIKIAN, N. LESTRINGUEZ*

OBLIGATOIRE  
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15  
 Nombre de semaine : 14  
 Modalité pédagogique : CM 1,5  
 Nombre d'heures  
 Semestre : 21  
 Semaine : 1,5  
 Travail personnel : 21

<b>OBJECTIFS</b>	Il s'agit d'un cours de géométrie fondé sur l'étude des projections orthogonales. L'acquisition de méthode spécifique par le biais d'une gymnastique intellectuelle particulière forme à la maîtrise de la troisième dimension.
<b>CONTENU</b>	Point, droite, plan, leurs intersections. Les méthodes de recherche de vraie grandeur : changement de plan, rotation, rabattement. Construction par méthode graphique des cinq polyèdres dits platoniciens. Construction des ombres. Les axonométries orthogonales. La pédagogie de ce cours consistera d'une part, à appréhender par le croquis axonométrique un problème qu'il faudra résoudre par la descriptive, et d'autre part à réaliser dans certains cas, à l'aide d'une maquette de papier, l'objet décrit sur l'épure.
<b>TRAVAUX REQUIS</b>	La promotion est répartie en trois groupes, chacun en charge par un enseignant, pendant 14 séances. A chaque séance correspond une épure, l'ensemble du travail se présente sous forme d'un dossier comportant les épures. Les maquettes réalisées constituent la base du contrôle continu. Une épreuve d'examen partiel clôture le semestre.
<b>ÉVALUATION</b>	Le dossier : 33% - contrôle continu : 33% - partiel : 33%.